

Questions et réponses à l'intention des parents au sujet du Test provincial de compétences linguistiques (TPCL)

1. Qu'est-ce qui est évalué dans le TPCL?

Le TPCL mesure les compétences en littérature que les élèves sont censés avoir acquises dans toutes les matières jusqu'à la fin de la 9^e année, selon [Le curriculum de l'Ontario](#).

2. En quoi le TPCL diffère-t-il des tests que mon enfant fait déjà en classe?

Les tests en classe et les tests de l'OQRE ont des objectifs différents et fournissent différents types de renseignements.

Tests en classe :

- évaluent dans quelle mesure les élèves ont fait certains apprentissages, et ont lieu pendant une année scolaire donnée;
- fournissent immédiatement des renseignements sur l'apprentissage des élèves que le personnel enseignant peut utiliser pour modifier ses stratégies d'enseignement en classe;
- sont conçus, administrés et notés séparément par le personnel enseignant; la notation peut comporter une certaine subjectivité et être basée sur la connaissance que l'enseignante ou l'enseignant a de chaque élève;
- donnent des résultats qui peuvent ne pas être comparables à l'échelle de l'école, du conseil scolaire ou de la province.

Tests de l'OQRE :

- évaluent les connaissances et les compétences cumulatives des élèves à des étapes clés de leur scolarité par rapport à une norme provinciale;
- fournissent annuellement des renseignements sur l'apprentissage des élèves que le personnel enseignant, les écoles, les conseils scolaires et la province peuvent utiliser pour suivre les progrès réalisés et concevoir des plans d'amélioration;
- sont conçues et administrées par du personnel enseignant de l'Ontario;
- sont notées de façon uniforme et objective par du personnel enseignant de l'Ontario et d'autres personnes qui ont suivi une formation particulière;
- donnent des résultats qui peuvent être comparés à l'échelle de l'école, du conseil scolaire et de la province d'une année à l'autre.

3. Tous les élèves sont-ils tenus de faire le TPCL?

Les tests provinciaux font partie du programme éducatif public de l'Ontario conformément à la [Loi sur l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation](#). Tous les élèves qui visent l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) doivent faire le TPCL. Ce test évalue les compétences de base en littérature. La réussite au TPCL est la principale façon de satisfaire à la condition en matière de compétences linguistiques du DESO.

4. Quel soutien est offert aux élèves ayant des besoins particuliers pour les aider à faire le TPCL?

Certaines adaptations conformes aux pratiques d'évaluation habituelles en salle de classe sont autorisées dans le cadre du TPCL pour les élèves ayant des besoins particuliers qui ont un plan d'enseignement individualisé (PEI). Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le [Guide pour les adaptations, les dispositions particulières, les reports et les exemptions](#) de l'OQRE.

5. Quel soutien est offert aux élèves inscrits au programme d'actualisation linguistique en français ou au programme d'appui aux nouveaux arrivants pour les aider à faire le TPCL?

Des dispositions particulières conformes aux pratiques d'évaluation habituelles en salle de classe sont autorisées dans le cadre du TPCL pour les élèves inscrits au programme d'actualisation linguistique en français ou au programme d'appui aux nouveaux arrivants. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le [Guide pour les adaptations, les dispositions particulières, les reports et les exemptions](#) de l'OQRE.

6. Peut-on obtenir une exemption ou un report?

Les élèves qui visent l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) ne peuvent bénéficier d'une exemption au TPCL. Ce test qui évalue les compétences de base en littérature est la principale façon de satisfaire à la condition en matière de compétences linguistiques du diplôme. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le [Guide pour les adaptations, les dispositions particulières, les reports et les exemptions](#) de l'OQRE.

Dans certains cas, il est possible pour les élèves qui n'ont pas encore acquis les habiletés en lecture et en écriture pertinentes correspondant à la 9^e année de reporter le TPCL à l'année suivante.

7. Quand le TPCL est-il administré?

Chaque année, tous les élèves de l'Ontario font le TPCL à la même date; généralement à la fin du mois de mars ou au début du mois d'avril. Vous trouverez sur notre site Web la liste des prochaines [dates d'administration du test](#).

8. Comment le TPCL est-il administré?

Le TPCL est administré de la même façon dans l'ensemble de la province par des membres du personnel enseignant de l'Ontario. Les élèves disposent de 75 minutes pour remplir chacun des deux cahiers de test. Des [exemples de cahiers de test](#) sont présentés sur notre site Web.

L'OQRE est en pleine réalisation d'un projet pluriannuel visant à [administrer les tests provinciaux en ligne](#).

9. Que se passe-t-il si mon enfant est absent(e) le jour du TPCL?

Si votre enfant est absent(e) le jour où le TPCL est administré, elle ou il ne pourra pas participer au test. Cela signifie que votre enfant perdra la possibilité de satisfaire à la condition en matière de compétences linguistiques nécessaire pour obtenir son diplôme de fin d'études secondaires. Elle ou il devra faire le TPCL la prochaine fois qu'il sera administré, soit au cours de l'année scolaire suivante.

Les élèves qui sont censés faire le TPCL, mais ne le font pas, sont tout de même intégrés dans les rapports publics sur les résultats. Comme le système éducatif financé par les deniers publics doit rendre compte de chaque élève, l'OQRE prépare un rapport sur chacun d'eux. Si une ou un élève est censé(e)

10. Comment puis-je aider mon enfant à se préparer au test?

Comme le TPCL est entièrement fondé sur Le curriculum de l'Ontario, aucune préparation particulière n'est exigée. Pour vous familiariser avec la présentation du test et le genre de questions qui sont posées, vous pouvez consulter des [exemples de cahiers de test](#).

11. Comment les tests de l'OQRE sont-ils notés?

Dans tous les tests de l'OQRE, les réponses aux questions à choix multiple sont notées par ordinateur. Les réponses aux questions à réponse construite dans le TPCL sont notées par des membres du personnel enseignant de l'Ontario et d'autres personnes qui ont suivi une formation spécialisée et réussi un test de qualification à la notation. La vidéo, [Comment les tests de l'OQRE sont créés, administrés et notés](#), fournit de plus amples renseignements à ce sujet.

12. Quand vais-je recevoir les résultats de mon enfant?

Chaque élève qui fait le test recevra ses résultats au début du mois de juin de la même année scolaire. Pour plus de détails, consultez [un exemple de Rapport individuel de l'élève](#).

Les résultats provinciaux pour tous les tests de l'OQRE sont aussi diffusés à l'automne suivant le test. Les [résultats à l'échelle des écoles et des conseils scolaires](#) sont diffusés sur le site Web de l'OQRE.

13. Comment l'OQRE rend-il compte des résultats?

Le TPCL évalue les compétences de base. Par conséquent, ce test ne peut qu'être « réussi » ou « non réussi ».

Les élèves qui l'ont réussi ont démontré qu'ils avaient atteint le niveau minimal de compétences en littératie qu'ils sont censés avoir acquises à la fin de la 9^e année.

14. Les résultats de mon enfant au test de l'OQRE compteront-ils dans ses notes?

Les résultats ne sont pas pris en compte dans les notes des élèves, mais la réussite du TPCL, ou du cours alternatif de compétences linguistiques, est une condition pour obtenir le DESO.

15. Les résultats obtenus sont-ils valides et fidèles?

Oui. Les processus de l'OQRE en matière d'élaboration des tests, de suivi et de contrôle de la qualité sont parmi les meilleurs au monde et assurent la validité et la fidélité de ses données. L'OQRE a mis en place des vérifications de la fiabilité de ses processus à chaque étape du cycle d'évaluation — depuis l'élaboration des tests jusqu'à la notation par le personnel enseignant et la diffusion des résultats. L'OQRE accorde la plus haute importance à l'intégrité de ses données.

16. Comment puis-je utiliser les résultats de mon enfant au test de l'OQRE pour le soutenir dans son apprentissage?

Pour évaluer l'apprentissage d'une ou d'un élève, il est important de tenir compte de plusieurs sortes d'informations. Les résultats au test de l'OQRE doivent être examinés en parallèle avec le travail quotidien fait en salle de classe et d'autres renseignements sur le contexte et le rendement de l'élève afin d'évaluer son apprentissage et déterminer dans quels domaines un soutien supplémentaire est nécessaire.

Lorsque les élèves n'ont pas réussi le TPCL, il est particulièrement important que le personnel enseignant et les parents se concertent pour travailler ensemble afin de réduire les écarts d'apprentissage et améliorer le rendement de l'élève avant la fin de l'école secondaire. .

17. Comment puis-je interpréter les résultats de l'école de mon enfant?

Les résultats à l'échelle de l'école vous indiquent quel est le niveau de rendement des élèves dans votre école comparativement à ceux de votre conseil scolaire et de l'ensemble de la province. Ils peuvent vous aider à comprendre le rendement de votre enfant par rapport à celui des autres élèves et vous préparer à prendre part à des conversations visant à soutenir le rendement des élèves.

Vous pouvez parler à l'enseignante ou l'enseignant de votre enfant ou encore à la direction de l'école de l'importance des résultats au test de l'OQRE pour renforcer les programmes d'apprentissage dans l'école de votre enfant. Partout en Ontario, pour élaborer leurs plans d'amélioration, les écoles utilisent les données de l'OQRE en parallèle avec d'autres données sur la classe, comme les notes dans les bulletins scolaires, l'assiduité et de l'information contextuelle.

18. Que se passe-t-il si mon enfant ne réussit pas le TPCL?

Les élèves qui n'ont pas réussi le TPCL n'ont pas satisfait à la condition en matière de compétences linguistiques pour obtenir leur diplôme d'études secondaires. Ces élèves ont cependant la possibilité de faire le test plus d'une fois. Les élèves qui n'ont pas réussi le TPCL au moins une fois peuvent être autorisés à suivre le Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCLESO) pour satisfaire à la condition d'obtention du diplôme en matière de compétences linguistiques.

Lorsque les élèves n'ont pas réussi le TPCL, il est particulièrement important que le personnel enseignant et les parents se concertent pour travailler ensemble afin de réduire les écarts d'apprentissage avant la fin de l'école secondaire.

19. Pourquoi l'Ontario a-t-il besoin de tests provinciaux?

Les résultats aux tests de l'OQRE sont une mesure clé de la responsabilité du système éducatif de l'Ontario et un outil important pour planifier les améliorations à l'échelle des élèves, des écoles, des conseils scolaires et de la province. Un système scolaire qui prend l'amélioration continue au sérieux doit avoir des données objectives et fidèles sur le rendement des élèves à l'échelle du système. Les résultats aux tests mettent en lumière les domaines où les élèves peuvent avoir besoin d'un soutien supplémentaire. Le personnel enseignant, les écoles, les conseils scolaires et la province utilisent ces données pour cibler des initiatives d'enseignement et d'apprentissage.